

vivants et défunts, et de plus pour les bienfaiteurs et zélateurs de l'oeuvre, etc., le premier vendredi du mois; enfin 40 le *privilege de l'autel* (qui équivaut à une indulgence plénière) accordée à toute messe célébrée pour un associé défunt.

Plusieurs milliers de noms ont été inscrits depuis quelques mois dans le seul diocèse de Montréal et sont déjà transmis au centre de l'association à Rome.

Des feuillets de propagande (de 6 pages) à l'usage des laïcs sont sous presse et seront adressées aux personnes qui désireraient exercer leur zèle en faveur de cette admirable association. Les membres du clergé pourront se procurer une brochure de 32 pages intitulée *Notice sur l'Association de Notre-Dame de la Bonne-Mort*. Pour l'un et l'autre, on s'adressera au zélateur diocésain.

20 Livre sur le jubilé

Quelqu'un doit-il publier, cette année un petit livre sur le jubilé, avec des prières à faire pendant les visites ?

Oui, un petit livre semblable à celui qui a été publié en 1904 est déjà entre les mains de l'imprimeur. Vu l'augmentation des prix, la matière en a été condensée de manière à le vendre le même prix qu'il y a sept ans, soit 5 sous l'unité. Malgré cette diminution d'un tiers, il contiendra l'explication complète et claire, embrassant tous les doutes possibles, des conditions à accomplir pour le gain du jubilé, aussi bien que des divers pouvoirs des confesseurs. Un appendice, qui donnera le texte de plusieurs prières, dispensera d'apporter à l'église un livre plus volumineux. Autant qu'on peut compter sur des prévisions d'imprimeur, ce livret sera en vente au milieu de juillet.

J. S.